GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0·5 1·0 1·5 2·0 2·5 3·0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

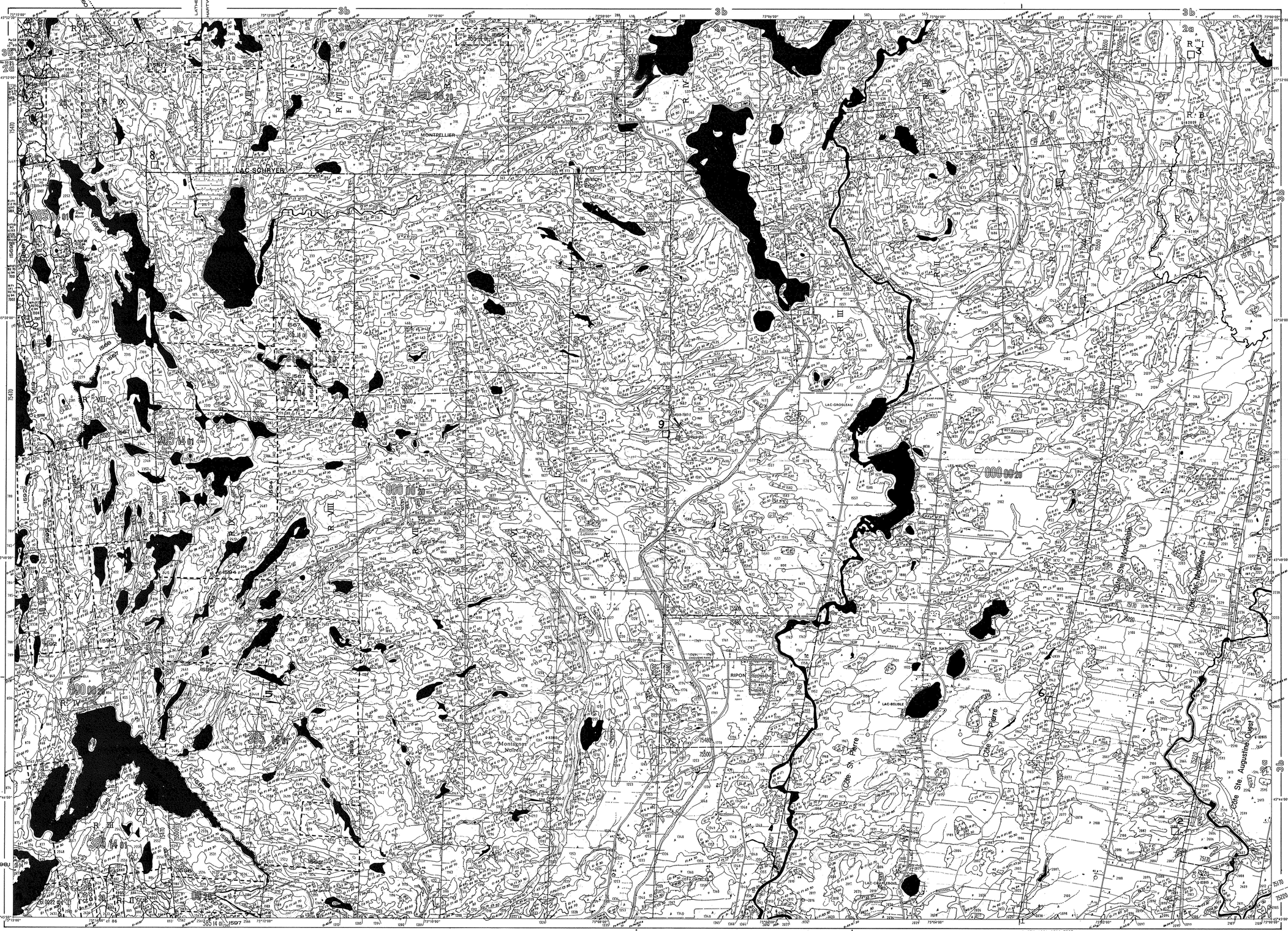

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le S.I.F.
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite intérieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne agraire, de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe avec protection partielle	cpp
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cj
Brûlage dirigé (brûlage au sol pilote)	brp
Scarifiage	scf
Plantation en enrichissement	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Coupe commerciale	xc
Récolte dans les tiges basses (éclaircie libres)	xc

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (aucune essence compagne prédomine)
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze (cédre)
— à pruche
— à mélèze
— (plantation)

Pessière
— (épinette noire et/ou épin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédomine)
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à pruche
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— (le sapin et/ou épin blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédomine)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédomine)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin blanc
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédomine)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin rouge
— avec pin blanc et/ou pin rouge
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédomine)
— épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)

Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédomine)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédomine)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze hybride)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
— — — — — avec pruche
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pruche
Bouleau à bouleau jaune avec sapin
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
Peuplier avec sapin
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Cerisier
Érablière rouge résineux
Érablière résineux
— à pin blanc
— à pin rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — — — à essences intolérantes
— — — — — à essences tolérantes
— — — — — sur station humide
— — — — — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc
— — — — — à bouleau jaune
Peuplier
Érablière rouge
Érablière
— — — — — à bouleau blanc
— — — — — à bouleau jaune
— — — — — à tilleul
— — — — — à feuillus d'essences intolérantes
— — — — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — — — de bouleau jaune
— — — — — de peuplier
— — — — — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Junaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivière et lac)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉGULIÈRE

Jeune inégienne: Plus d'dominance de haut tolérants, majorité des tiges ainsi 0 et 30 ans
Mûrie inégienne: Plus d'dominance de haut tolérants, majorité des tiges ainsi 0 et 60 ans
Vieille inégienne: Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	2m	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	inexiste
Modérée	31 à 60%	1
Forte	61 à 80 %	2
Abrupte	81 % et plus	3

Dans le cas d'une pente de sommet, ajouter 0

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 3 C 1 C3 50 0 — 0 — 1 — 2 — 3 — 4 — 5 — 6 — 7 — 8 — 9 — 10 — 11 — 12 — 13 — 14 — 15 — 16 — 17 — 18 — 19 — 20 — 21 — 22 — 23 — 24 — 25 — 26 — 27 — 28 — 29 — 30 — 31 — 32 — 33 — 34 — 35 — 36 — 37 — 38 — 39 — 40 — 41 — 42 — 43 — 44 — 45 — 46 — 47 — 48 — 49 — 50 — 51 — 52 — 53 — 54

- 1 — défoliation
- 2 — classe de pente
- 3 — classe d'âge
- 4 — perturbation
- 5 — classe de hauteur
- 6 — densité (couvert)
- 7 — sous groupe d'essences
- 8 — groupement d'essences
- 9 — classe de pente
- 10 — classe d'âge
- 11 — année de l'origine
- 12 — origine
- 13 — classe de hauteur
- 14 — classe de densité
- 15 — type de couvert

R 0 C 1 68 101

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. B.G.L. CONSULTANTS
SIGNATURE
CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE

Carte forestière: Photographie aérienne : 1982; Année de publication : 1984; Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 7
Unité de gestion 72
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage
Mode de tenure ou de gestion 000 00 20
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 30800
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 723
Municipalité 75170*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1597 *
Région écologique 2a*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 710 PAPINEAU

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Divisions territoriales en date du : 1/11/83
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-J-4 S.E.	31-J-3 S.O.	31-J-2 S.E.	31-J-2 S.O.
31-G-13 N.E.	31-G-14 N.O.	31-G-15 N.E.	31-G-15 N.O.
31-G-12 N.E.	31-G-11 N.O.	31-G-10 N.E.	31-G-10 N.O.

31 G/14 S.E.

NUMÉRISATION

FORÊT PRIVÉE - U.G.72

2

Compat. tél.: 6903-5011-6001-6500-7007

À jour : avril 1995